Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

SERBIE – Une loi interdit la culture commerciale des OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 06/07/2009, modifié le 18/03/2026

Le 29 mai 2009, le parlement de la République serbe a adopté une loi sur les OGM qui interdit la culture commerciale des « organismes vivants modifiés » (terme issu du Protocole de Cartagena) et la vente de ces produits ainsi que de leurs dérivés. Le rapport de l'USDA, publié le 6 juin 2009 qui rend compte de cette interdiction précise que « l'importation serbe de tourteau de soja (issu de soja Roundup Ready) pour l'alimentation du bétail n'est plus possible » [1]. Cette loi régule aussi les expérimentations en milieu confiné d'OGM et les essais en champs, qui restent autorisés sous certaines conditions. L'USDA conclut que cette loi « est plus restrictive que celles de l'Union européenne », que la Serbie espère rejoindre prochainement.
La précédente loi datait de 2001 et était plus libérale. Elle permettait notamment l'importation du soja RR. Cependant, l'importation de soja a diminué ces deux dernières années, passant de 120 000 tonnes à environ 50 000 tonnes. Cela est en partie dû à l'augmentation de la production nationale de soja en Serbie.

[1] http://gain.fas.usda.gov/Recent%20G...

Adresse de cet article : https://infogm.org/serbie-une-loi-interdit-la-culture-commerciale-des-ogm/